

Enseignement supérieur et recherche

Diplômes

Liste des titres et diplômes étrangers ouvrant droit à dispenses d'épreuves du D.C.G. et du D.S.C.G. régis par le décret n° 2006-1706 du 22 décembre 2006 - session 2010

NOR : ESRS0900414A

RLR : 431-8

arrêté du 30-11-2009

ESR - DGESIP A3

Vu ordonnance n° 45-2138 du 19-9-1945 modifiée ; décret n° 2006-1706 du 22-12-2006, notamment article 10 ; arrêté du 22-12-2006 ; arrêté du 3-12-2008 ; avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables

Article 1 - Les épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (D.C.G.) et du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (D.S.C.G.) sont numérotées ainsi qu'il suit :

Épreuves du DCG :

- épreuve n° 1 : Introduction au droit ;
- épreuve n° 2 : Droit des sociétés ;
- épreuve n° 3 : Droit social ;
- épreuve n° 4 : Droit fiscal ;
- épreuve n° 5 : Économie ;
- épreuve n° 6 : Finance d'entreprise ;
- épreuve n° 7 : Management ;
- épreuve n° 8 : Systèmes d'information de gestion ;
- épreuve n° 9 : Introduction à la comptabilité ;
- épreuve n° 10 : Comptabilité approfondie ;
- épreuve n° 11 : Contrôle de gestion ;
- épreuve n° 12 : Anglais appliqué aux affaires ;
- épreuve n° 13 : Relations professionnelles.

Épreuves du DSCG :

- épreuve n° 1 : Gestion juridique, fiscale et sociale ;
- épreuve n° 2 : Finance ;
- épreuve n° 3 : Management et contrôle de gestion ;
- épreuve n° 4 : Comptabilité et audit ;
- épreuve n° 5 : Management des systèmes d'information ;
- épreuve n° 6 : Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais ;
- épreuve n° 7 : Relations professionnelles.

Article 2 - Les dispenses d'épreuves prévues à l'article 10 du décret n° 2006-1706 du 22 décembre 2006 susvisé sont accordées aux titres et diplômes suivants :

Allemagne

- Diplomkaufmann/Diplomkauffrau, filière « bankbetriebslehre und finanzierung », Université de Mannheim, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 6, 7, 8 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplomkaufmann/Diplomkauffrau, filière « wirtschaftsprüfung und treuhandwesen », Université de Mannheim, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 6, 7, 8 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplomkaufmann/Diplomkauffrau, toutes filières, Université de Mannheim, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 8 du D.C.G.

Belgique

- Diplôme « ingénieur commercial », Institut catholique des hautes études commerciales de Bruxelles, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 7, 8, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Grade « ingénieur commercial », option « contrôle et fiscalité », École de commerce de Solvay, Faculté des sciences sociales, politiques et économiques, Université libre de Bruxelles, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 7, 8, 11, 12 du D.C.G.

- Grade « ingénieur commercial », toutes options, École de commerce de Solvay, Faculté des sciences sociales, politiques et économiques, Université libre de Bruxelles, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 7, 8, 12 du D.C.G.
- Graduat « comptabilité », option « fiscalité », Institut d'enseignement supérieur de Namur, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 8, 9, 12 du D.C.G.
- Licence « sciences commerciales », Institut catholique des hautes études commerciales de Bruxelles, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 7, 8, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.

Bénin

- Diplôme de premier cycle, option « gestion des entreprises » ou option « gestion des banques », Institut national d'économie de Cotonou, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.

Burkina Faso

- Diplôme universitaire de technologie « gestion des entreprises et des administrations », option « finance comptabilité », I.U.T. de Ouagadougou, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 8, 9, 12 du D.C.G.

Burundi

- Diplôme d'études supérieures spécialisées « gestion », filière « finance comptabilité », Institut supérieur de gestion des entreprises de Bujumbura, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme d'études supérieures spécialisées « gestion », filière « gestion commerciale et industrielle », Institut supérieur de gestion des entreprises de Bujumbura, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 8, 9, 12 du D.C.G.

Cameroun

- Brevet de technicien supérieur « comptabilité et gestion de l'entreprise » du Cameroun, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Brevet de technicien supérieur « comptabilité et gestion des entreprises » du Cameroun, délivré à compter de 2009 : dispense des épreuves n° 5, 9, 12 du D.C.G.
- Brevet d'études commerciales générales, École supérieure des sciences économiques et commerciales, Université de Douala, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme d'études supérieures de commerce, option « sciences et techniques de gestion », École supérieure des sciences économiques et commerciales de Douala, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme universitaire de technologie « gestion », Institut catholique de Yaoundé, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise de sciences et techniques « comptables et financières », Université d'Afrique centrale de Yaoundé, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.

Canada

- Baccalauréat « sciences comptables », Université du Québec, Montréal, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.

Centrafrique

- Diplôme de sortie, Institut universitaire de gestion, Université de Bangui, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.

Congo

- Licence « gestion », option « gestion financière et comptable », Université Marien Ngouabi, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 8, 9, 12 du D.C.G.

Côte d'Ivoire

- Brevet de technicien supérieur, option « comptabilité » de la Côte d'Ivoire, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme d'ingénieur, ESCA, ESCAE, Institut national polytechnique Houphouët-Boigny, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme du second cycle des études comptables supérieures, ESCAE, Institut national polytechnique Houphouët-Boigny, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme universitaire de technologie, section « finance comptabilité » de la Côte d'Ivoire, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'Institut supérieur de comptabilité, INSET d'Abidjan, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.

- Diplôme, option « finance comptabilité », École supérieure de commerce d'Abidjan, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme, toutes options, École supérieure de commerce d'Abidjan, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise de sciences et techniques « comptables et financières », Université d'Abidjan, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.

Djibouti

- Brevet de technicien supérieur « comptabilité gestion », Lycée d'État de Djibouti, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.

Égypte

- Diplôme d'études professionnelles approfondies, Département administration-gestion, Université Senghor d'Alexandrie, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 6, 7, 8, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.

Gabon

- Brevet de technicien supérieur « comptabilité et gestion des entreprises » du Gabon, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme universitaire de technologie « gestion des entreprises et des administrations », Institut supérieur de technologie, Université Omar-Bongo de Libreville, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise « gestion », Institut national des sciences de gestion de Libreville, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.

Grande-Bretagne

- Diplômes Bachelor of Arts (BA) in Social Studies with Honours in Economics, in Business economics, in Economics and statistics, in Managerial statistics, in Economics of Agriculture Food and Environment, in Economics and Geography, in Economics and Politics, in Accounting and financial studies, in Business and accounting studies, in Mathematics with economics, délivrés par l'université d'Exeter, délivrés jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 8, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.

Liban

- Diplôme de technicien supérieur « expertise et révision des comptes » du Liban, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.

Madagascar

- Diplôme de fin d'études du premier cycle, filière « droit », Université de Madagascar, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 12 du D.C.G.

Mali

- Diplôme de sortie, filière « gestion », École nationale d'administration du Mali, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme universitaire de technicien supérieur, spécialité « comptabilité » ou « comptabilité et gestion » du Mali, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.

Maroc

- Certificat d'études universitaires supérieures « techniques de gestion », Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Université Hassan II Ain-Chock de Casablanca, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de sortie, École supérieure de commerce de Marrakech, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de sortie, Institut des hautes études de management de Casablanca, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de sortie, option « gestion finance », École supérieure de gestion de Casablanca, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme d'études supérieures « sciences économiques », Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Université Hassan II Ain-Chock de Casablanca, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme « ingénierie financière », option « finance d'entreprises », École polyfinance de Casablanca, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme « ingénierie financière », toutes options, École polyfinance de Casablanca, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.

- Diplôme, option « finance comptabilité », Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises du Maroc, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme toutes options, Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises du Maroc, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Licence appliquée « management des systèmes d'information et de décision », Université Cadi-Ayyad de Marrakech, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Licence « économie », option « économie de l'entreprise », Université Hassan II Ain-Chock de Casablanca, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Licence « économie », toutes options, Université Hassan II Ain-Chock de Casablanca, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Licence « sciences économiques », option « économie de l'entreprise », Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Université Mohamed 1 d'Oujda, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Licence « sciences économiques », option « économie d'entreprise », Université Cadi-Ayyad de Marrakech, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 9, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.
- Licence « sciences économiques », option « management », Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Université Mohamed 1 d'Oujda, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Licence « sciences économiques », toutes options, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Université Mohamed 1 d'Oujda, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Licence « sciences économiques », Université de Fès, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- M.B.A. « finance », Institut des hautes études de management de Casablanca, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.

Niger

- Licence de sciences et techniques « comptables et financières », École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) de Niamey, délivrée à compter de 2008 : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 11, 12, 13 du D.C.G.
- Master « comptabilité, contrôle, audit », École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) de Niamey, délivré à compter de 2008 : dispense des épreuves n° 3, 6 du D.S.C.G.

Rwanda

- Diplôme de l'Institut africain et mauricien de statistique et d'économie appliquée de Kigali, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 8, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.

Sénégal

- Brevet de technicien supérieur « comptabilité gestion » du Sénégal, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme d'études supérieures de commerce et d'administration des entreprises, ENSUT de Dakar, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme universitaire de technologie, option « finance comptabilité », ENSUT de Dakar, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.

Suisse

- Licence « sciences économiques », mention « management », École des hautes études commerciales, Université de Lausanne, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G.

Togo

- Diplôme universitaire de technologie, option « finance comptabilité », Institut universitaire de technologie de gestion, Université de Lomé, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme universitaire de technologie option « gestion commerciale », Institut universitaire de technologie de gestion, Université de Lomé, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 8, 12 du D.C.G.

Tunisie

- Diplôme d'études universitaires de premier cycle « économie et gestion », Université libre de Tunis, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme d'études universitaires de premier cycle « études comptables », Institut supérieur de gestion de Sousse, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 9 du D.C.G.
- Diplôme d'études universitaires de premier cycle « sciences comptables », Université libre de Tunis, délivré jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Licence fondamentale, domaine « économie et gestion », mention « gestion », spécialité « comptabilité », Université libre de Tunis, délivrée à compter de 2008 : dispense des épreuves n° 2, 7, 9, 12 du D.C.G.

- Maîtrise de sciences et techniques « comptables et financières », Université libre de Tunis, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise « études comptables », Institut supérieur de comptabilité et d'administration des entreprises, Université Tunis III, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 7, 8 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Maîtrise « études comptables », Institut supérieur de gestion de Sousse, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « finance », Université libre de Tunis, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise « gestion comptable », Institut des hautes études commerciales, Université de Tunis, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise « gestion comptable », Institut supérieur de gestion, Université Tunis III, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 5, 6, 7, 8, 9 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Maîtrise « sciences comptables », Université libre de Tunis, délivrée jusqu'en 2007 inclus : dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.

Article 3 - L'arrêté du 3 décembre 2008 fixant la liste des titres et diplômes étrangers ouvrant droit à dispenses d'épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion régis par le décret n° 2006-1706 du 22 décembre 2006 est **abrogé**.

Article 4 - Ces dispositions prennent effet à compter de la session 2010 des examens comptables supérieurs (diplôme de comptabilité et de gestion, diplôme supérieur de comptabilité et de gestion).

Article 5 - La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait à Paris, le 30 novembre 2009

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Valérie Pécresse

La ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la réforme de l'État

Éric Woerth

Enseignement supérieur et recherche

Diplômes

Liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispenses d'épreuves du D.C.G. et du D.S.C.G. régis par le décret n° 2006-1706 du 22-12-2006 - session 2010

NOR : ESRS0900413A
RLR : 431-8
arrêté du 30-11-2009
ESR - DGESIP A3

Vu ordonnance n° 45-2138 du 19-9-1945 modifiée ; décret n° 2006-1706 du 22-12-2006, notamment article 10 ; arrêté du 22-12-2006 ; arrêté du 3-12-2008 ; avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables

Article 1 - Les épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion (D.C.G.) et du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (D.S.C.G.) sont numérotées ainsi qu'il suit :

Épreuves du DCG :

- épreuve n° 1 : Introduction au droit ;
- épreuve n° 2 : Droit des sociétés ;
- épreuve n° 3 : Droit social ;
- épreuve n° 4 : Droit fiscal ;
- épreuve n° 5 : Économie ;
- épreuve n° 6 : Finance d'entreprise ;
- épreuve n° 7 : Management ;
- épreuve n° 8 : Systèmes d'information de gestion ;
- épreuve n° 9 : Introduction à la comptabilité ;
- épreuve n° 10 : Comptabilité approfondie ;
- épreuve n° 11 : Contrôle de gestion ;
- épreuve n° 12 : Anglais appliqué aux affaires ;
- épreuve n° 13 : Relations professionnelles.

Épreuves du DSCG :

- épreuve n° 1 : Gestion juridique, fiscale et sociale ;
- épreuve n° 2 : Finance ;
- épreuve n° 3 : Management et contrôle de gestion ;
- épreuve n° 4 : Comptabilité et audit ;
- épreuve n° 5 : Management des systèmes d'information ;
- épreuve n° 6 : Épreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais ;
- épreuve n° 7 : Relations professionnelles.

Article 2 - Les dispenses d'épreuves prévues à l'article 10 du décret n° 2006-1706 du 22 décembre 2006 susvisé sont accordées aux titres et diplômes suivants :

I. Certificats d'expertise comptable (ancien régime)

- Certificat d'études économiques, dispenses des épreuves n° 5, 7, 12 du D.C.G.
- Certificat d'études juridiques, dispense des épreuves n° 1, 3, 12 du D.C.G.
- Certificat d'études comptables, dispense des épreuves n° 8, 9, 12 du D.C.G.
- Certificat supérieur d'organisation et de gestion des entreprises, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et des épreuves n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Certificat supérieur de relations économiques européennes et internationales, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et des épreuves n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Certificat supérieur de révision comptable, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Certificat supérieur de traitement des données et informations, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et des épreuves n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Certificat supérieur juridique et fiscal, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et des épreuves n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme d'études comptables supérieures (régime 1963), dispense des épreuves n° 1, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G.

II. DEUG, DEUST, licences, maîtrises hors L.M.D.

- DEUG « administration économique et sociale », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 12 du D.C.G.
- DEUG « droit », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 12 du D.C.G.
- DEUG « économie et gestion », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 5, 12 du D.C.G.
- DEUG « ingénierie économique », I.U.P. université Nice Sophia-Antipolis, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 5, 8, 12 du D.C.G.
- DEUG « mathématiques appliquées et sciences sociales », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 8, 12 du D.C.G.
- DEUG « sciences économiques », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 5, 12 du D.C.G.
- DEUST orienté vers la comptabilité, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- DEUST « techniques juridiques fiscales et comptables », université Aix-Marseille 3, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Licence « administration économique et sociale », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Licence « droit », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 12 du D.C.G.
- Licence « économie appliquée », université Paris 9, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 5, 8, 12 du D.C.G.
- Licence « ès sciences économiques », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 5, 8, 12 du D.C.G.
- Licence « mathématiques appliquées et sciences sociales », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 8, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « administration économique et sociale », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « banque, finance, assurance », spécialité « industrie et finances internationales », université Paris 13, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « banque, finance, assurance », I.U.P. université Paris 1, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « droit », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « droit privé », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 3, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « droit privé », mention « droit des affaires », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « droit public », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « échanges internationaux », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « économétrie », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « économie appliquée », université Paris 9, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Maîtrise « économie et gestion de l'entreprise », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « ès sciences économiques » ou maîtrise « sciences économiques », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « ingénierie économique », I.U.P. université Nice Sophia-Antipolis, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Maîtrise « juriste d'entreprise », I.U.P. université Toulouse 1, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « management et gestion des entreprises, économiste d'entreprise », université de Nice Sophia-Antipolis, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Maîtrise « management et gestion des entreprises », spécialité « ingénierie économique », I.U.P. université Toulouse 1, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Maîtrise « mathématiques appliquées et sciences sociales », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « méthodes informatiques appliquées à la gestion », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise « sciences juridiques et politiques », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise « sciences politiques », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise de sciences de gestion, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise de sciences de gestion, université Bordeaux 4, délivrée jusqu'en 2008 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise de sciences de gestion, université Orléans, délivrée jusqu'en 2008 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise de sciences et techniques « audit et gestion opérationnels de l'entreprise », université Lyon 2, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Maîtrise de sciences et techniques « économie d'entreprise », université Lille 2, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 12, 13 du D.C.G.

- Maîtrise de sciences et techniques « économie d'entreprise », université Rennes 1, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise de sciences et techniques, toutes mentions juridiques, économiques, comptables ou de gestion, délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Maîtrise de sciences et techniques « comptables et financières », délivrée jusqu'en 2007 inclus, dispense du D.C.G. et des épreuves n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise de sciences et techniques « comptables et financières », université Bordeaux 4, délivrée jusqu'en 2008 inclus, dispense du D.C.G. et des épreuves n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise de sciences et techniques « comptables et financières », université Caen, délivrée jusqu'en 2008 inclus, dispense du D.C.G. et des épreuves n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise de sciences et techniques « comptables et financières », université Nice, délivrée jusqu'en 2008 inclus, dispense du D.C.G. et des épreuves n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise de sciences et techniques « comptables et financières », université Orléans, délivrée jusqu'en 2008 inclus, dispense du D.C.G. et des épreuves n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Maîtrise de sciences et techniques « comptables et financières », université Paris 12, délivrée jusqu'en 2008 inclus, dispense du D.C.G. et des épreuves n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.

III. CAPET, agrégation

- CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) D2 « techniques comptables », dispense du D.C.G. et de l'épreuve n° 3 du D.S.C.G.
- CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) Économie et gestion option A Économie et gestion administrative, dispense du D.C.G.
- CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) Économie et gestion option B Économie et gestion comptable, dispense du D.C.G. et de l'épreuve n° 3 du D.S.C.G.
- CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) Économie et gestion option C Économie et gestion commerciale, dispense du D.C.G.
- CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) Économie et gestion option D Économie, informatique et gestion, dispense du D.C.G.
- Agrégation du second degré des techniques économiques de gestion, dispense du D.C.G. et des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Agrégation Économie et gestion, option A Économie et gestion administrative, dispense du D.C.G. et des épreuves n° 3, 6, 7 du D.S.C.G.
- Agrégation Économie et gestion, option B Économie et gestion comptable et financière, dispense du D.C.G. et des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Agrégation Économie et gestion, option C Économie et gestion commerciale, dispense du D.C.G. et des épreuves n° 3, 6, 7 du D.S.C.G.
- Agrégation Économie et gestion, option D Économie, informatique et gestion, dispense du D.C.G. et des épreuves n° 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.

IV. Certificat et diplômes du CNAM

- Certificat de premier cycle (C.P.C.) de l'INTEC, délivré jusqu'en 2010 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme d'études financières et comptables (D.E.F.C.) de l'INTEC, délivré jusqu'en 2010 inclus, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 du D.C.G. et de l'épreuve n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de gestion et de comptabilité (D.G.C.) de l'INTEC, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G.
- Diplôme supérieur de gestion et de comptabilité (D.S.G.C.) de l'INTEC, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme d'études supérieures de l'INTEC, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et des épreuves n° 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme d'études supérieures économiques « comptabilité et gestion », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 11, 12, 13 du D.C.G.
- Diplôme supérieur de responsable comptable, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 10, 11, 12 du D.C.G.
- Diplôme supérieur de responsable en gestion, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G.

V. BTS, DUT

- BTS spécialité « comptabilité », délivré jusqu'en 1964, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du D.C.G.
- BTS spécialité « comptabilité et gestion », délivré jusqu'en 1989, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du D.C.G.
- BTS spécialité « comptabilité et gestion d'entreprise », délivré jusqu'en 2001, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du D.C.G.
- BTS spécialité « comptabilité et gestion des organisations », dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 13 du D.C.G.

- DUT spécialité « administration des collectivités publiques et des entreprises », option « finances comptabilité », délivré jusqu'en 2007, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du D.C.G.
- DUT spécialité « carrières juridiques », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 9, 12 du D.C.G.
- DUT spécialité « gestion administrative et commerciale », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- DUT spécialité « gestion des entreprises et administrations », option « finances comptabilité », dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 12, 13 du D.C.G.
- DUT spécialité « gestion des entreprises et administrations », option « gestion et administration des petites et moyennes organisations », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du D.C.G.
- DUT spécialité « gestion des entreprises et administrations », option « petites et moyennes organisations », dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 13 du D.C.G.
- DUT spécialité « gestion des entreprises et administrations », option « ressources humaines », dispense des épreuves n° 1, 3, 5, 13 du D.C.G.

VI. Diplôme national de master

- Master « droit, économie et gestion », mention « sciences du management et administration », spécialité « analyse et gestion financières », université Nancy 2, dispense des épreuves n° 2, 3 du D.S.C.G.
- Master « économie et gestion », mention « sciences du management », spécialité « contrôle de gestion », université Dijon, dispense des épreuves n° 3, 7 du D.S.C.G.
- Master « économie et gestion », mention « sciences du management », spécialité « finance et pilotage des organisations », université Dijon, délivré en 2005 et 2006, dispense des épreuves n° 7 du D.S.C.G.
- Master « économie et gestion », mention « sciences du management », spécialité « finance », université Dijon, délivré à compter de 2007, dispense des épreuves n° 2, 7 du D.S.C.G.
- Master « gestion », mention « sciences du management », spécialité « gestion financière et fiscalité », université Paris 1, dispense des épreuves n° 2, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), CNAM, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Aix-Marseille 3, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Amiens, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Angers, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Besançon (délivré en 2010), dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Bordeaux 4, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Bretagne-Sud, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Caen, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Clermont-Ferrand 1, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Dijon, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.) université Grenoble 2, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Le Mans, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Lille 2, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Limoges, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Littoral-Côte d'Opale, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Lyon 3, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (CCA), université Montpellier 1, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Nancy 2, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Nantes, dispense des épreuves

- n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Nice, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Orléans, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Paris 1, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Paris 5, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Paris-Dauphine, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Paris 10, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Paris 11, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Paris 12, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Paris 13, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Pau, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Poitiers, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Reims, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (CCA), université Rennes 1, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université La Réunion, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Rouen, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (CCA), université Saint-Étienne, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Strasbourg 3, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Toulouse 1, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master mention ou spécialité « Comptabilité, contrôle, audit » (C.C.A.), université Valenciennes, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
 - Master « sciences économiques et de gestion », mention « sciences et métiers du management et de l'international », spécialité « stratégie pilotage et contrôle dans l'entreprise », université Évry, dispense de l'épreuve n° 3 du D.S.C.G.
 - Master « sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion », mention « système d'information et contrôle de gestion », spécialité « contrôle de gestion industrielle et des services », université Rennes 1, dispense des épreuves n° 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.

VII. Diplômes des écoles de commerce et de gestion

- Diplôme d'Audencia Nantes, école de management, filière « audit, expertise comptable » délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École des hautes études commerciales (H.E.C.), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École des hautes études commerciales (H.E.C.), filière « contrôle et expertise », délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École des hautes études commerciales (H.E.C.), section « comptabilité », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École des hautes études commerciales (H.E.C.), section « contrôle de gestion », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École de gestion des entreprises et informatique, École pratique des techniques de gestion de La Rochelle, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'École de management européen, Institut d'études commerciales de Strasbourg, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.

- Diplôme de l'École de management européen, filière « finance, comptabilité, contrôle », Institut d'études commerciales de Strasbourg, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École des hautes études commerciales (EDHEC) du Nord, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Amiens, délivré jusqu'en 1994 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Amiens, délivré de 1995 à 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Amiens, option « audit contrôle préparation D.E.C.F. », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Bordeaux, délivré jusqu'en 1994 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Bordeaux, délivré de 1995 à 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Bordeaux, filière « audit contrôle de gestion », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Bordeaux, filière « audit, droit et contrôle de gestion », délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 3, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Bretagne-Brest, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Bretagne-Brest, option « contrôle de gestion », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Caen, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Chambéry, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Chambéry, filière « finance, comptabilité, contrôle », délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 3, 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Clermont-Ferrand, délivré jusqu'en 1994 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Clermont-Ferrand, délivré de 1995 à 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Clermont-Ferrand, dominante « finance comptabilité », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Clermont-Ferrand, filière « audit, expertise », délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 2, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Dijon, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Dijon, filière « audit, expertise, conseil », délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Grenoble, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Grenoble, parcours « expertise comptable et audit financier », délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Le Havre, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Lille, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Lyon, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Lyon, section « finance comptabilité », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Marseille-Provence, délivré jusqu'en 1994 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Marseille-Provence, délivré de 1995 à 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'Écoles supérieures de commerce (E.S.C.) Montpellier, délivré jusqu'en 1994 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Montpellier, délivré de 1995 à 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.

- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Montpellier, option « audit », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Montpellier, option « contrôle de gestion », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Nantes, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Nice Sophia-Antipolis, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Pau, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Pau, parcours « expertise comptable », délivré à compter de 2009, dispense des épreuves n° 2, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Poitiers, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Reims, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Reims, option « analyse, gestion et politique financière », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Reims, option « contrôle de gestion », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Reims, parcours « expertise, comptabilité et finance », délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Rennes, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Rennes, parcours « expertise comptable », délivré en 2008, dispense des épreuves n° 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Rennes, parcours « expertise comptable », délivré à compter de 2009, dispense des épreuves n° 2, 3, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) La Rochelle, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) La Rochelle, filière « expertise comptable, audit » délivré à compter de 2009, dispense des épreuves n° 3, 6 et 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Rouen, délivré de 1991 à 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Rouen, filière « expertise comptable » délivré à compter de 2009, dispense des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Saint-Étienne, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Saint-Étienne, option « contrôle de gestion », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Toulouse, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Toulouse, parcours « comptabilité, contrôle de gestion », délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Tours, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce (E.S.C.) Troyes, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Amiens, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Bordeaux, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Brest, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Clermont-Ferrand, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Dijon, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Grenoble, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Le Havre, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.

- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Lille, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Marseille, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Montpellier, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Nantes, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Nice Sophia-Antipolis, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Pau, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Poitiers, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Reims, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Rouen, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Toulouse, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises (ESCAE) Tours, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et de management (ESCEM) Tours-Poitiers, délivré de 1999 à 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et de management (ESCEM) Tours-Poitiers, filière « audit et expertise juridique et comptable », délivré de 1999 à 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et de management (ESCEM) Tours-Poitiers, filière « contrôle de gestion stratégique », délivré de 1999 à 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et de management (ESCEM) Tours-Poitiers, filière « ingénierie financière et finance de marché », délivré de 1999 à 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et de management (ESCEM) Tours-Poitiers, filière « relations juridiques de crédit, de travail et de contentieux », délivré de 1999 à 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce et de management (ESCEM) Tours-Poitiers, parcours « audit et expertise comptable », délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce Paris (E.S.C.P.-E.A.P.), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce Paris (E.S.C.P.-E.A.P.), option « comptabilité audit et management », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce Paris (E.S.C.P.-E.A.P.), option « planification prévision et contrôle de gestion », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de commerce Paris (E.S.C.P.-E.A.P.), filière « expertise comptable », délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de gestion (E.S.G.) Paris, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure de gestion (E.S.G.) Paris, option « audit et expertise comptable », délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 2, 3, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure libre des sciences commerciales appliquées (ESLSCA), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure libre des sciences commerciales appliquées (ESLSCA), option « expertise et contrôle », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure libre des sciences commerciales appliquées (ESLSCA), option « finance », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure des sciences commerciales Angers (ESSCA), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure des sciences commerciales Angers (ESSCA), parcours « audit-expertise » délivré à compter de 2009, dispense des épreuves n° 2, 6 et 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.

- Diplôme de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), filière « audit », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), filière « comptable », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), filière « contrôle de gestion », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC), filière « expertise comptable », délivré à compter de 2008, dispense des épreuves n° 2, 3, 5, 6, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme supérieur de gestion, filière « finance », École de commerce de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (ECCIP), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.
- Diplôme supérieur de gestion, filière « gestion des systèmes d'information », École de commerce de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (ECCIP), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 5, 7, 8, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme supérieur de gestion, toutes filières, École de commerce de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (ECCIP), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 5, 7, 8, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.

VIII. Diplômes de sortie des instituts et autres

- Diplôme comptable d'université (D.C.U.) 1er cycle, Institut de préparation aux études comptables (IPEC), université Saint-Étienne, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme comptable d'université (D.C.U.) 1er cycle, Institut supérieur des études comptables (ISEC), université Aix-Marseille 3, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme comptable d'université (D.C.U.) 1er cycle, Institut des techniques économiques et comptables (ITEC), université Toulouse 1, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme comptable d'université (D.C.U.) 2ème cycle, Institut de préparation aux études comptables (IPEC), université Saint-Étienne, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme comptable d'université (D.C.U.) 2ème cycle, Institut supérieur des études comptables (ISEC), université Aix-Marseille 3, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme comptable d'université (D.C.U.) 2ème cycle, Institut des techniques économiques et comptables (ITEC), université Toulouse 1, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme comptable d'université (D.C.U.), Institut supérieur des études comptables (ISEC), université Aix-Marseille 3, délivré en 2008 et en 2009, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme d'études supérieures de gestion, Institut national des télécommunications (I.N.T.) management Évry, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme d'études supérieures de gestion, filière « finance et systèmes d'informations financiers », Institut national des télécommunications (I.N.T.) management Évry, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'École européenne des affaires Paris (E.A.P.), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'École des cadres du commerce et des affaires économiques (E.D.C.) Courbevoie, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'Institut de commerce international (ICI-ENE), cycle de perfectionnement des cadres de l'exportation, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'Institut commercial de Nancy (I.C.N.), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'Institut de droit des affaires (IDA) Paris 2, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 3, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'Institut européen d'études commerciales supérieures (I.E.E.C.S.) Strasbourg, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'Institut européen d'études commerciales supérieures (I.E.E.C.S.) Strasbourg, section « audit et contrôle de gestion », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'Institut d'économie d'entreprise et de formation sociale pour ingénieurs (I.E.E.F.S.I.) Lille, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'Institut d'études politiques (I.E.P.), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'Institut d'études politiques (I.E.P.), section « économique et financière », ou section « économie et entreprise », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'Institut d'études politiques (I.E.P.) Paris, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'Institut d'études politiques (I.E.P.) Paris, section « économique et financière », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G.

- Diplôme de l'Institut d'économie scientifique et de gestion (I.E.S.E.G.) Lille, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'Institut des hautes études économiques et commerciales (INSEEC) Bordeaux, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'Institut de préparation à l'administration et à la gestion (IPAG) Paris, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'Institut supérieur des affaires (ISA), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'Institut supérieur de commerce (I.S.C.) Paris, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'Institut supérieur de commerce (I.S.C.) Paris, option « expertise, audit et contrôle », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 5, 7 du D.S.C.G.
- Diplôme de l'Institut supérieur de gestion commerciale (I.S.G.C.) Saint-Étienne, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme de l'Institut supérieur de gestion commerciale (I.S.G.C.) Saint-Étienne, option « contrôle de gestion », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Diplôme du Centre d'études supérieures européennes de management (CESEM) de Reims, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme du Centre d'études supérieures européennes de management (CESEM) de Reims, option « comptabilité », délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 7, 8, 9, 12, 13 du D.C.G. et n° 7 du D.S.C.G.
- Diplôme du Centre de perfectionnement aux affaires (C.P.A.) Lille, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme du Centre de perfectionnement aux affaires (C.P.A.) Lyon, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme du Centre de perfectionnement aux affaires (C.P.A.) Nice, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme du Centre de perfectionnement aux affaires (C.P.A.) Paris, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.
- Diplôme du Centre de perfectionnement aux affaires (C.P.A.) Toulouse, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.

IX. Autres

- Diplôme de statisticien économiste, École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 6, 7, 8, 9, 12 du D.C.G. et n° 5 du D.S.C.G.
- Examen de sortie, École du commissariat de l'air, jusqu'en 2007 inclus, délivré jusqu'en 2007 inclus, dispense des épreuves n° 1, 5, 8, 9, 12 du D.C.G.

Article 3 - L'arrêté du 3 décembre 2008 fixant la liste des titres et diplômes français ouvrant droit à dispenses d'épreuves du diplôme de comptabilité et de gestion régis par le décret n° 2006-1706 du 22 décembre 2006 est **abrogé**.

Article 4 - Ces dispositions prennent effet à compter de la session 2010 des examens comptables supérieurs (diplôme de comptabilité et de gestion, diplôme supérieur de comptabilité et de gestion).

Article 5 - La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait à Paris, le 30 novembre 2009

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Valérie Pécresse

La ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi
Christine Lagarde

Le ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'État
Éric Woerth